

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1486/SG/FP portant régularisation de la situation des fonctionnaires du cadre territorial des Postes et Télécommunications qui ont accompli des stages en métropole

n° 74-1486/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 septembre 1974

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro
10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. Hassan Mohatfed Ahmed, contrôleur de 1° classe, 2 échelon à-partir du 27 mars 1972, est promu contrôleur de 1° classe, 3° échelon, pour compter du 27 mars 1974 (indice 1000).

Art. 2

— M. Hassan Mohamed Ahmed, inspecteur stagiaire, titulaire du diplôme d'inspecteur des Télécommunications, Spécialité Exploitation, délivré le 21 juin 1974, est nommé et titularisé dans le cadré-des inspecteurs du cadre territorial des Postes et Télécommunications et classé inspecteur de 2e classe, 3° échelon (indice 1000) pour compter du 21 juin 1974, avec ancienneté conservée de deux mois vingt-quatre jours.

Art. 3

— M: Houmed'Youssef Houmed, inspecteur stagiaire, titulaire du diplôme d'inspecteur des Services mixtes, délivré le 21 juin 1974, est nommé et titularisé dans le cadre des inspecteurs des Services mixtes et classé inspecteur de 2° classe, 2° échelon (indice 900) avec ancienneté conservée de neuf mois vingt jours.

Art. 4

M. Elmi Obsieh Wais, inspecteur stagiaire, titulaire du diplôme d'inspecteur des Services mixtes, délivré le 21 juin 1974, est nommé et titularisé dans le cadre des inspecteurs des Postes et Télécommunications et classé inspecteur de 2° classe, 1 échelon (indice 810) avec une ancienneté conservée de huit mois vingt jours.